



Rural Evaluation News  
N° 2 mars 2009

## Newsletter du Réseau européen d'Evaluation du Développement rural

### Dans ce numéro:

Le nouveau document d'orientation pour l'utilisation de l'indicateur de HNV ainsi qu'un exemple allemand; une analyse critique du système d'évaluation du développement rural plus un inventaire des besoins des Etats Membres, le programme de travail 2009 du Réseau; les évaluations ex ante des programmes de développement rural 2007-2013 en point de mire; la manière dont l'Italie organise son réseau national d'évaluation; ainsi que l'actualité en bref, les questions/réponses et les événements.

### S o m m a i r e

Nouveau guide pour l'utilisation de l'indicateur de HNV.....	1
Mise en oeuvre de l'indicateur de terres agricoles à HNV en Allemagne.....	4
L'analyse SWOT et l'évaluation des besoins des Etats membres pour le système d'évaluation du développement rural 2007-2013 .....	6
Le Programme de travail 2009 du Réseau d'évaluation .....	8
Synthèse des évaluations ex ante des programmes de développement rural 2007-2013 .....	9
L'évaluation continue en action: le Réseau italien d'évaluation du développement rural (NEN).....	11
En bref .....	14
Agenda .....	17
Autres événements .....	17

## Nouveau guide pour l'utilisation de l'indicateur de HNV

Guy Beaufoy, Forum européen sur la protection de la nature et le pastoralisme

C'est ce mois-ci qu'est lancé l'*Evaluation Expert Network Guidance Document on the application of the High Nature Value Impact Indicator*, le document d'orientation du Réseau d'évaluation sur l'indicateur de "Haute valeur naturelle".

L'indicateur d'impact Haute valeur naturelle (HVN) est l'un des sept indicateurs retenus dans le Cadre Commun de Suivi et d'Evaluation (CCSE) pour évaluer les effets des programmes de développement rural 2007-2013. Tout comme l'indicateur Oiseaux des milieux agricoles, l'indicateur HVN doit contribuer à l'évaluation de l'impact des programmes sur la biodiversité.

Les indicateurs de HVN liés à l'agriculture et à la sylviculture en sont à leurs premiers balbutiements et le Document d'orientation sur la HVN vise à aider les Etats membres à mettre au point un cadre de suivi de HVN opérationnel. Ce document approfondit et remplace le document provisoire qui circulait depuis 2007<sup>1</sup>. Les deux documents découlent d'une étude réalisée pour la DG Agriculture de la Commission européenne en 2007 (IEEP, 2007).

Le défi des Etats membres est de déterminer un ensemble d'indicateurs qui leur fournira des informations pertinentes, d'un point de vue quantitatif et qualitatif, sur l'état des zones agricoles et sylvicoles à haute valeur naturelle tout au long des sept années de mise en oeuvre des programmes de développement rural.

En toute logique, la première étape pour chaque Etat membre est de procéder à un état des lieux qui servira de référence pour mesurer les changements. Il s'agira d'évaluer l'étendue des zones agricoles et sylvicoles à HVN, et de collecter des informations sur leur état en termes de pratiques agricoles et des espèces et habitats de faune sauvage qu'elles abritent.

<sup>1</sup> EEP, 2007. *Guidance Document to the Member States on the Application of the High Nature Value Indicator. Rapport pour la DG Agriculture. Avis de marché 2006-G4-04.*

Lire la suite ►

### Votre avis nous intéresse

Cette newsletter se veut pratique, accessible et ouverte à toute personne intéressée par l'évaluation des programmes et mesures de développement rural dans l'Union européenne. Souhaitant savoir ce que vous pensez de son contenu, nous vous invitons à nous transmettre vos suggestions quant aux articles et aux rubriques. Merci d'envoyer vos commentaires à:

[info@ruralevaluation.eu](mailto:info@ruralevaluation.eu)

### Abonnement

Avez-vous un collègue ou une connaissance qui souhaiterait recevoir cette newsletter électronique?

L'inscription sur la liste d'envoi est très simple: Pour s'abonner [cliquer ici](#)

Au contraire, si vous souhaitez voir votre nom retiré de notre liste: Pour se désabonner [cliquer ici](#)

Le nouveau guide HVN rappelle que l'objectif n'est pas de délimiter ou de désigner "à haute valeur naturelle" des zones particulières. En ce qui concerne la HVN, l'approche privilégiée par les Orientations stratégiques de la Communauté pour le développement rural est de prendre des mesures qui protègent les systèmes agricoles et sylvicoles à HVN. Le but est de contribuer à la protection de la nature en soutenant les pratiques agricoles et sylvicoles qui favorisent la biodiversité et non de désigner des zones particulières comme étant à HVN.

Quels sont donc ces systèmes agricoles et sylvicoles HVN, et quels sont les indicateurs qui peuvent être utilisés pour surveiller leur évolution quantitative et qualitative? Pour faire simple, ce sont des modes d'agriculture et de sylviculture qui, de par leurs caractéristiques, peuvent être considérés comme importants en "valeur naturelle", du point de vue de la biodiversité en général ou pour la protection d'une espèce particulière.

Le Document d'orientation sur la HVN présente les principales caractéristiques en matière d'utilisation du sol qui ont une influence déterminante sur la protection de la valeur naturelle et peuvent donc servir de base pour définir des indicateurs de HVN. La Figure 1 résume ces caractéristiques.

Comme le montre ce schéma, la haute valeur naturelle est le résultat d'une gestion agricole particulière (peu intensive) et d'une certaine utilisation des terres (diversifiée et à forte proportion de végétation semi-naturelle).

Cette situation se rencontre le plus souvent dans les zones d'élevage peu intensif. Ce type d'agriculture est le seul qui permet d'abriter de nombreux habitats tels que définis dans l'Annexe 1 de la Directive européenne Habitats. Ce modèle inclut prairies, clairières et landes, autant de milieux qui dépendent pour leur protection du maintien du pâturage à faible intensité et/ou du fauchage tardif.

Photo: avec l'aimable autorisation de Guy Beaufroy



*La dehesa espagnole est un bon exemple d'agriculture et sylviculture à haute valeur naturelle. Comme pour tous les systèmes à HVN, sa protection passe par des pratiques appropriées.*

La plupart des modes agricoles sont trop intensifs pour être HVN, mais des zones font exception, notamment dans le sud et l'est de l'Europe. Celles-ci correspondent le plus souvent à des systèmes agricoles à faible rendement, utilisant peu d'intrants, pratiqués sur des terres arides et préservant une part importante de jachère et de végétation semi-naturelle.

Les oliveraies et les vergers traditionnels peuvent être à haute valeur naturelle. De vieux grands arbres, une couverture du sol semi-naturelle (servant souvent de pâturage) et l'absence ou l'utilisation minimale des fertilisants azotés, des biocides ou des insecticides les caractérisent.

Des éléments semi-naturels tels que les haies, les taillis ou les mares, sont importants pour certains types de zones agricoles, notamment de cultures peu intensives et de bocage. Lorsque des éléments semi-naturels subsistent dans les zones d'agriculture intensive, ils permettent de conserver des vestiges de biodiversité dans des endroits qui sinon auraient une valeur naturelle limitée.

Le Document d'orientation sur la HVN explore plus en détails ces grandes caractéristiques et explique comment elles peuvent servir de base à l'élaboration d'indicateurs de suivi des tendances en agriculture et sylviculture à HVN. Le document propose une approche en quatre étapes, suffisamment flexible pour pouvoir être adaptée au contexte des différents Etats membres, et que l'on peut résumer comme suit:

### Etape 1 – Identifier et caractériser les principaux types de systèmes agricoles et sylvicoles à HVN présents dans l'Etat membre

La première étape consiste à rassembler des informations sur les types de systèmes agricoles et sylvicoles à haute valeur naturelle existants, et sur des éléments particuliers pouvant servir de base à la définition des indicateurs de HVN:

Figure 1: Les trois caractéristiques clés de l'agriculture HVN

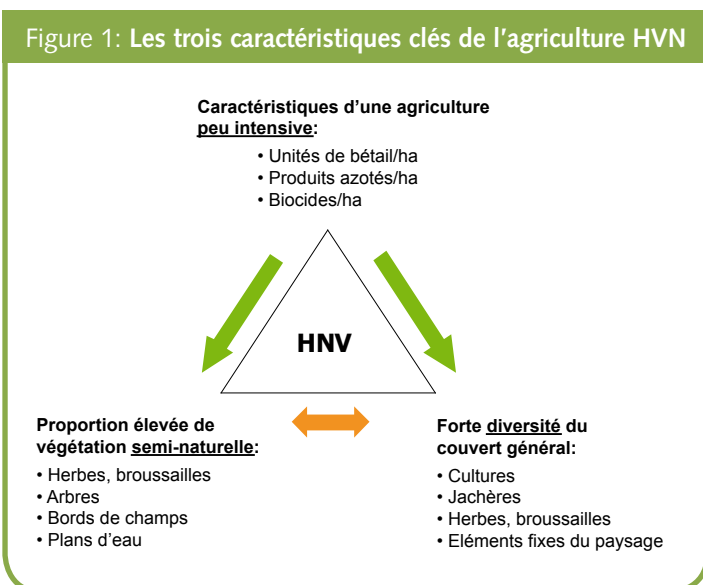




Photo: avec l'aimable autorisation de Eric Bignal/ENCRP

La ferme Kindrochaid, Islay (Ecosse) illustre parfaitement ce qu'est une ferme à HNV avec un système d'élevage et des cultures en mosaïque.

- La forme d'utilisation des terres qui prédomine pour chaque système HVN, tels que les types de végétation semi-naturelle et de terres cultivées, en mettant en évidence les éléments qui contribuent de façon significative à la valeur naturelle.
- Les caractéristiques et pratiques agricoles et sylvicoles, c'est à dire la façon dont sont gérées les terres, les régimes de pâturage et de fauchage, les modes de culture, la densité du système d'élevage, les intrants d'azote.
- La valeur naturelle associée aux différents types de terres et de pratiques agricoles/sylvicoles, particulièrement en ce qui a trait à la protection des espèces et des habitats.

### Etape 2 – Déterminer des indicateurs quantitatifs pour les systèmes agricoles/sylvicoles à HVN

Le Document d'orientation suggère d'utiliser un panier d'indicateurs permettant d'estimer l'importance de l'agriculture et de la sylviculture à haute valeur naturelle, à partir de données telles que la répartition des terres, les statistiques agricoles ou la distribution des espèces animales sauvages.

Par exemple, un indicateur de l'importance de l'élevage à HVN pourrait être la superficie totale de végétation semi-naturelle utilisée pour le pâturage et le fauchage. Un autre indicateur pourrait être les surfaces fourragères déclarées par les exploitants dont la densité des systèmes d'élevage est définie par des seuils associés à la HNV. Tout ceci pourrait provenir des informations rassemblées au cours de l'Etape 1. De la même manière, les données sur l'étendue des terres arables et des parties mises en jachère avec des seuils définis peuvent fournir une indication sur la proportion de terres arables susceptibles d'être à haute valeur naturelle.

Les données existantes sur l'utilisation des terres et sur les caractéristiques agricoles sont loin d'être parfaites et ne donneront qu'une image approximative de l'importance de l'agriculture et de la sylviculture à HVN. Les données sur la répartition des espèces sauvages en milieux agricoles pourront compléter le tableau.

### Etape 3 – Déterminer des indicateurs pour suivre les changements quantitatifs et qualitatifs affectant l'agriculture et la sylviculture à HVN

On peut suivre les changements quant à l'étendue de l'agriculture et de la sylviculture à haute valeur naturelle au moyen des indicateurs élaborés au cours de l'Etape 2. Les changements qualitatifs sont par contre plus difficiles à évaluer, du fait que la situation de départ ne peut pas toujours être clairement définie. Le Document d'orientation sur la HVN propose d'utiliser des enquêtes par sondages pour identifier les tendances qui affectent les pratiques agricoles les plus pertinentes. Les changements observés sur les espèces associées aux différents types d'agriculture et sylviculture à haute valeur naturelle seront une autre indication de l'état de la HVN.

### Etape 4 – Utiliser les indicateurs pour évaluer les changements affectant l'agriculture et la sylviculture à HVN dans le contexte des programmes de développement rural

Évaluer l'impact des programmes de développement rural sur l'agriculture et la sylviculture à HVN n'est pas une tâche facile et ne peut pas dépendre des seuls indicateurs, d'autant plus que l'élaboration de ces derniers n'en est qu'à ses débuts. De même, il y a des difficultés inhérentes à estimer quelle est la part des changements observés qui peut être attribuée aux programmes eux-mêmes. Une expertise complémentaire considérable sera donc nécessaire, à la lumière des informations récoltées au cours de l'Etape 1.

En conclusion, le concept de "haute valeur naturelle" a fait du chemin depuis le début des années 90 (plusieurs des rapports qui ont constaté les progrès effectués sont mentionnés ci-dessous). Cependant, le suivi de la HVN n'en est encore qu'à ses débuts. Loin de clore le processus, le nouveau document d'orientation sur la HVN n'est qu'une étape dans cette évolution. Le suivi efficace de l'agriculture et de la sylviculture à HVN va nécessiter d'autres adaptations et développements des bases de données existantes. La vérification in situ de la pertinence des indicateurs à travers la réalisation d'études de cas locales sera essentielle.

En choisissant dès maintenant les bonnes formules pour la collecte des données et le suivi, nous pourrions forger au fil du temps une représentation fidèle des bienfaits de la biodiversité et de l'impact des programmes de développement rural.

#### Pour de plus amples informations

- o Lisez le [document d'orientation sur la HNV](#) et [annexes](#).
- o La liste des références ayant servi à rédiger cet article est disponible pour tous les lecteurs intéressés. Envoyez un courriel au Helpdesk Evaluation à : [info@ruralevaluation.eu](mailto:info@ruralevaluation.eu)

# Mise en oeuvre de l'indicateur de terres agricoles à HVN en Allemagne

Armin Benzler, Agence fédérale pour la préservation de la nature

A quelques détails près, la haute valeur naturelle (HVN) ne s'observe plus aujourd'hui en Allemagne que sur de très petites superficies d'exploitations agricoles ou est gérée dans le cadre de la préservation d'espaces naturels, alors que le reste des terres fait l'objet d'une exploitation intensive. Les systèmes d'exploitation extensive traditionnels ont pratiquement disparu et ne jouent plus qu'un rôle secondaire pour la création ou la préservation de terres agricoles à HVN. L'utilisation de données par satellite relatives à l'occupation des sols (CORINE Land Cover) pour le calcul de la superficie des terres agricoles à HVN conduit à une sous-estimation étant donné la faible résolution de ces données. Pour les raisons mentionnées ci-dessus, il n'est pas possible non plus d'effectuer un calcul à partir des données d'exploitations agricoles gérées de manière extensive.

Dans le cadre d'une étude de faisabilité (*Projektgemeinschaft 2008*), les points suivants devaient donc être clarifiés:

- quels programmes de suivi en place peuvent être utilisés pour identifier les zones à HVN pertinentes en Allemagne, et dans quelle mesure ces programmes sont-ils aptes à alimenter en données l'indicateur de terres agricoles à HVN?
- comment peut-on rassembler des données obtenues par des méthodologies diverses à partir des divers programmes de suivi régionaux?
- comment évaluer l'indicateur dans les délais impartis?

Le gouvernement fédéral et les Etats fédéraux ont donc uni leurs forces pour dresser la carte des terres agricoles à HVN en recourant à une méthode d'échantillonnage comme le moyen le plus rentable pour totaliser ces terres agricoles à HVN. Le principal avantage de cette façon de procéder résidait dans le fait qu'il existait déjà un concept de mesurage approprié et que celui-ci pouvait être utilisé directement pour le suivi des terres agricoles à HVN. Ce concept de mesurage a été mis au point dans le cadre d'un projet national de suivi de la biodiversité en Allemagne (Hoffmann-Kroll et al. 2000) et est actuellement utilisé par la Fédération allemande des aviculteurs (DDA) (Mitschke et al. 2005) au niveau national pour suivre les oiseaux d'élevage les plus courants. L'indicateur de durabilité pour la diversité des espèces lié à la stratégie de durabilité nationale (qui comprend plusieurs sous-indicateurs) ainsi que le Farmland Bird Index sont tirés de cette source de données.

## Unités de terres agricoles à HVN

Dans un premier temps, les biotopes des terres agricoles à HVN ont dû être spécifiés et affectés aux unités de classification des biotopes habituellement utilisées en Allemagne. A cet effet, on a utilisé soit la classification fédérale des biotopes (Riecken et al. 2003), soit les types d'habitats de la directive "Habitats". Ces unités correspondent généralement au type 1 de la définition d'Andersen et al. (2003). Quant au



Photo: avec l'aimable autorisation d'Armin Benzler

"Paysage agricole typique des parties montagneuses de l'Allemagne centrale partiellement organisé selon des caractéristiques à HVN (haie, cours d'eau)".

type 2, il implique la présence d'éléments structurels du paysage. Des études sont toujours en cours concernant la spécification finale du type 3 tel que défini par Andersen et al (2003). Le type 3 comporte des zones qui servent d'habitat à des espèces rares ou à une proportion élevée de populations européennes ou mondiales d'espèces végétales et animales. Les espèces répertoriées dans les annexes II et IV de la directive "Habitats", dont les habitats se situent sur des terres agricoles, ainsi que les espèces menacées et protégées de l'annexe I de la directive "Oiseaux" ou de la Liste rouge des oiseaux d'élevage en Allemagne, font encore l'objet de discussions. La tâche qui consiste à déterminer l'étendue des zones d'habitat pour les espèces d'oiseaux établit des normes élevées concernant la méthodologie, étant donné que de telles zones ne peuvent être identifiées que dans une mesure très approximative et avec des degrés variables de précision dans la description.

La règle qui veut que les zones exploitées extensivement soient considérées comme des zones à haute valeur naturelle n'est pas une règle pure et dure. Pour que des zones ou des biotopes soient répertoriés comme "terres agricoles à haute valeur naturelle", la qualité écologique de leurs caractéristiques doit être suffisamment élevée. Les terres (hormis les vergers de prairie qui sont automatiquement considérés comme terres agricoles à HVN) doivent être évaluées sur base de la diversité de leurs espèces botaniques. Cette classification des biotopes et des éléments structurels de terres agricoles est établie en recensant des espèces caractéristiques. Le biotope en question n'est repris dans la catégorie de terres agricoles à HVN que si un niveau de qualité minimum a été dépassé. Cette méthode permet d'observer des changements quantitatifs et d'enregistrer des changements qualitatifs au sein de la catégorie de terres agricoles à HVN.

## Concept et méthode de mesurage

Le concept de mesurage au niveau fédéral comprend 1 000 unités d'échantillonnage aléatoire d'un kilomètre carré (1 km<sup>2</sup>) chacun. Cet échantillonnage aléatoire est stratifié en fonction de deux caractéristiques: la première étant les 'types d'objets' tirés du DLM25 (un modèle paysager numérique à l'échelle 1:25.000) et la seconde les 'types de sites' (classification comme écorégions) (Schroeder & Schmidt 2001). Alors que la première stratification décrit l'occupation actuelle des sols (et donc les caractéristiques de l'utilisation des terres), les types de sites se basent sur des paramètres principalement abiotiques (sol, orographie, climat). Cette stratification reflète l'hétérogénéité du terrain et permet d'obtenir des résultats statistiquement éloquentes avec un échantillonnage réduit. Tout ceci ouvre la porte à un plus grand potentiel d'évaluation. Par exemple, outre l'observation au niveau fédéral et des Etats fédéraux, il est également possible de rattacher l'expansion des terres agricoles à HVN à des régions physiques et des régions qui sont définies selon des critères écologiques (par ex. la Plaine de l'Allemagne du Nord, les piémonts alpins). On peut également s'attendre à ce que l'évaluation conjointe des données de l'indicateur de terres agricoles à HVN et des données relatives aux oiseaux réalisée selon la même méthode permette de mieux comprendre la manière dont différents facteurs d'utilisation de terres agricoles s'influencent mutuellement.

Une analyse a identifié environ 900 unités à partir d'une série d'échantillons aléatoires incluant au moins 5 % de terres agricoles. Ces unités ont été utilisées pour dresser la carte des terres agricoles à HVN au niveau fédéral.

L'établissement de cette carte, appuyé par des photos aériennes, est utilisé pour rassembler des données dans les unités d'échantillonnage aléatoire. La liste des éléments à recenser sur le terrain comprend des types d'habitats de l'annexe I de la directive "Habitats", des terres agricoles riches en espèces et/ou à gestion extensive, des éléments paysagers et des structures secondaires. Pour recenser les terres agricoles à HVN de type 3, les habitats d'espèces animales et végétales rares seront ajoutés comme critères supplémentaires à l'avenir. Les unités sont affectées à cinq niveaux de qualité sur base d'une liste de caractéristiques, et elles ne sont affectées à la catégorie de terres agricoles à HVN que lorsqu'elles ont atteint un niveau qualitatif minimum (niveau 3 ou supérieur). A cet effet, des critères d'évaluation pertinents ont été établis pour chaque type de terre ou élément paysager. L'évaluation sur base des espèces caractéristiques joue un rôle important dans ce cas. La liste de toutes les unités et tous les éléments paysagers à recenser et à évaluer, les critères d'évaluation et les instructions complémentaires pour l'établissement d'une carte, sont autant d'éléments qui sont rassemblés dans un recueil de cartes et mis à la disposition des cartographes avec une photo aérienne pour chaque zone d'échantillonnage. Les unités sont ensuite mesurées au sol à l'aide de la technique dite d'arpentage trans-sectionnel.

Les résultats cartographiques introduits sur la photographie aérienne sont numérisés et centralisés, ce qui permet de vérifier que les données sont évaluées uniformément au niveau fédéral.

## Calcul de l'indicateur

L'indicateur à calculer est un indicateur zonal. Il est calculé à partir d'une série combinée de zones agricoles à HVN de type 1 à 3 dans les unités d'échantillonnage. Étant donné que la probabilité de sélection des unités individuelles d'échantillonnage est connue, il est possible de déduire par extrapolation la quantité totale, c'est-à-dire toute la zone de terres agricoles à HVN en Allemagne. Le rassemblement régulier des données permet, à la longue, d'établir un tableau des changements qualitatifs et quantitatifs survenus sur les terres agricoles à HVN. Ce calcul peut également être établi pour des types individuels de terres agricoles à HVN (par ex. des vergers, des prairies à HVN, etc.).

La méthode choisie offre les avantages suivants:

- Elle permet de quantifier très précisément la superficie totale de terres agricoles à HVN en Allemagne.
- Elle permet d'enregistrer des changements quantitatifs et qualitatifs dans des régions physiques de l'Allemagne, outre les développements au niveau fédéral et des Etats fédéraux.
- Des tendances de développement peuvent être mises en exergue pour des types individuels de terres agricoles à HVN.
- Le plan statistiquement ingénieux de l'étude minimise les coûts de la collecte de données sur le terrain et limite donc le facteur de coût le plus important.
- La coordination de la collecte de données dans toute l'Allemagne, ainsi que l'utilisation d'une méthode uniforme, garantissent l'homogénéité des données collectées au niveau national.
- L'utilisation simultanée d'un concept de mesurage pour différents programmes d'observation pertinents pour la biodiversité permet un certain nombre de possibilités d'utilisation étendue, ce qui permet d'identifier rapidement les développements désirés ou néfastes et de prendre les mesures de gestion appropriées là où cela est nécessaire.



Armin Benzler  
Agence fédérale pour  
la préservation de la nature  
Section I 1.3 Suivi  
Konstantinstraße 110  
D-53179 Bonn  
[benzlera@bfn.de](mailto:benzlera@bfn.de)

### Pour de plus amples informations

- o Consultez la [présentation](#).
- o La liste des références ayant servi à rédiger cet article est disponible pour tous les lecteurs intéressés. Envoyez un courriel au Helpdesk Evaluation à: [info@ruralevaluation.eu](mailto:info@ruralevaluation.eu)

## L'analyse SWOT et l'évaluation des besoins des Etats membres pour le système d'évaluation du développement rural 2007-2013

### Soutien renforcé pour la communauté d'évaluation

Identifier les priorités de l'appui à fournir à la communauté d'évaluation européenne (autorités de gestion, évaluateurs, autres intervenants de l'évaluation) a été l'une des premières tâches du Réseau d'évaluation. Pour ce faire, le Helpdesk Evaluation, en tant que cellule conseil et exécutive du Réseau, a mené une analyse SWOT du système d'évaluation du développement rural et enquêté auprès de la communauté d'évaluation. Ces activités, qui faisaient partie du programme de travail 2008 du Réseau, ont contribué à élaborer et à cibler les activités pour 2009.

Les résultats de l'analyse SWOT et de l'évaluation des besoins ont été présentés au Comité d'experts pour l'évaluation des Programmes de développement rural, le 15 décembre 2008 (pour de plus amples informations, voir l'article "Première réunion du comité d'experts Evaluation" page 15).

### Points saillants de l'analyse SWOT

L'analyse SWOT a constitué la première étape vers une meilleure compréhension des besoins. Les experts du Helpdesk Evaluation ont examiné différents éléments du système d'évaluation du développement rural et ont conclu que:

Le **contexte de l'évaluation des programmes de développement rural** s'est considérablement amélioré depuis 2007. La politique européenne de développement rural dispose d'objectifs clairs, d'une approche orientée sur les résultats et de dispositions simplifiées. On risque cependant de négliger des effets importants de cette politique si la démarche d'évaluation se préoccupe trop des indicateurs.

Le **concept d'évaluation continue** a permis la création d'une base commune pour comparer les effets des politiques à travers l'ensemble de l'UE tout en favorisant l'utilisation de l'évaluation comme outil d'ajustement des politiques. Par contre, l'inconvénient du concept est qu'il sème encore une certaine confusion chez les intervenants; or les défis méthodologiques non résolus peuvent entraîner l'adoption d'approches trop variées vis-à-vis des indicateurs communs, ce qui pourrait affaiblir la comparabilité et la synthétisation des effets des politiques pour l'ensemble de l'UE.

Le CCSE et son Manuel sont de puissants outils pour décrire comment les mesures, les indicateurs et les questions d'évaluation sont inter-reliés. Toutefois, même si ces outils prévoient une certaine flexibilité dans la façon dont les Etats membres les utilisent, ils connaissent également certaines limites (ex: le



Photo: avec l'amable autorisation de Dimitris Lianos

*Groupe de discussion avec les représentants grecs de l'autorité de gestion. Athènes. Grèce, 18 septembre 2008.*

suivi et l'évaluation ne sont pas assez clairement démarqués) et des lacunes (ex: les indicateurs d'impact communs ne couvrent pas bien les objectifs des Axes 3 et 4).

D'où l'importance de considérer le Manuel du CCSE comme un document ouvert, devant permettre des avancées méthodologiques ultérieures.

Les **démarches d'évaluation** bénéficient de l'arrivée de l'évaluation continue. Un des avantages importants qu'elle procure est une communication plus étroite entre les autorités de gestion et les évaluateurs, l'occasion de faire de l'évaluation une démarche interactive. Il importe cependant de ne pas compromettre l'indépendance des évaluateurs.

Les compétences en évaluation sont encore insuffisamment développées dans l'UE et le manque de formation – en particulier dans les nouveaux Etats membres – risque d'entraver une mise en œuvre convenable des procédures d'évaluation. A cet égard, en permettant d'échanger les connaissances sur les approches et les méthodologies, le Réseau d'évaluation représente un atout important pour la communauté d'évaluation.

### Principaux enseignements de l'évaluation des besoins

L'évaluation des besoins a donné à la communauté des évaluateurs l'occasion de décrire directement les défis à relever en matière d'évaluation des programmes de développement rural. Autorités de gestion, évaluateurs et autres experts ont participé aux groupes de discussion animés par le Helpdesk Evaluation. Ces participants ont salué cette initiative, qui a débouché sur des résultats très utiles et positifs.

### Appui à la démarche d'évaluation

Les Etats membres sont fortement demandeurs d'un accompagnement pouvant permettre de mener à bien l'**évaluation à mi-parcours** de leurs programmes de développement rural, tel que le prévoit l'évaluation continue. Avec 2010 comme date butoir, cette préoccupation est devenue une priorité pour le Réseau d'évaluation en 2009.

Dans ce contexte, le Réseau d'évaluation est en train de préparer une série de recommandations tirées des évaluations à mi-parcours antérieures et de l'examen des systèmes d'évaluation continue actuels. En 2009, l'assistance technique du Helpdesk ira du conseil et des suggestions sur les questions d'appels d'offres à la diffusion d'exemples de bonnes pratiques, en passant par la revue des obligations.

De nombreuses autorités de gestion - surtout dans les nouveaux Etats membres - demandent une assistance pour renforcer leurs **compétences en évaluation** et améliorer le dialogue avec les évaluateurs indépendants.

Les groupes de discussion ont révélé que la diffusion des bonnes pratiques et les échanges d'information sont le meilleur moyen de répondre à ces besoins. Le Helpdesk Evaluation est donc en train d'identifier des bonnes pratiques dans toute l'UE et les études de cas choisies seront présentées au début de 2009.

### Appui méthodologique

Des débats animés sur les méthodologies d'évaluation ont eu lieu entre les participants aux groupes de discussion et un large éventail de sujets a été couvert. Les besoins identifiés confirment les résultats de l'analyse SWOT, à savoir l'importance de l'acquisition des compétences. En résumé:

Comment **mieux identifier et comprendre les impacts** des programmes de développement rural est une préoccupation majeure de la communauté d'évaluation. Y travailler est à la fois pressant en termes de temps et complexe d'un point de vue méthodologique. Il s'agira de réduire l'incertitude dans l'attribution, d'assurer une meilleure logique d'intervention, et de démêler les effets des multiples facteurs qui interviennent. Une attention particulière sera accordée aux impacts environnementaux.

Les activités correspondantes font partie du programme de travail 2009 et seront conduites par deux groupes thématiques. Dans la mesure du possible, elles s'inspireront des travaux déjà réalisés dans les Etats membres. A cet égard, le Helpdesk Evaluation prévoit de dresser un inventaire des pratiques dans l'UE.

Le travail sur l'**application et l'utilisation des indicateurs existants** est en cours. L'évaluation des besoins a révélé les principaux indicateurs pour lesquels les Etats membres réclament davantage de soutien méthodologique: changement climatique,

qualité de l'eau, biodiversité, qualité de vie et LEADER. Une demande importante s'est manifestée pour une assistance dans l'utilisation des méthodes qualitatives complémentaires.

Pour commencer, le Helpdesk Evaluation vient de finaliser le "*Guidance Document on the Application of the High Nature Value Impact Indicator*" (Guide pour l'application de l'indicateur d'impact Haute Valeur Naturelle). Les indicateurs environnementaux seront abordés dans les activités décrites ci-dessus en référence à l'évaluation des impacts. D'autres travaux sur la qualité de vie et sur LEADER débiteront au cours du second semestre de 2009.

De plus, l'aide fournie par le Helpdesk Evaluation passe également par les réponses directes à des questions spécifiques et l'approfondissement des sujets émanant du "pool thématique" (voir aussi l'article sur le Programme de travail 2009, page 8).

**Améliorer l'estimation des impacts, grâce à une meilleure utilisation des méthodologies et indicateurs d'évaluation** est un exercice prometteur, qui a débuté en 2008 et sera poursuivi tout au long de la période de programmation. Cette tâche fournira un appui substantiel à la Commission européenne et aux Etats membres pour la rationalisation du CCSE lors de la prochaine période de programmation.

### Plus d'information et de communication

L'évaluation des besoins a permis d'identifier un large éventail de questions pour lesquelles les Etats membres ont besoin de plus d'information, notamment le concept d'évaluation continue, la façon dont les rapports d'évaluation sont utilisés au niveau européen et l'aide que peut fournir le Helpdesk Evaluation.

Par ailleurs, les Etats membres s'attendent à ce que la Commission européenne réagisse aux rapports d'évaluation qu'ils soumettent, et souhaitent obtenir certains éclaircissements sur une série d'aspects juridiques touchant leurs obligations en matière d'évaluation. On peut par exemple citer les critères d'acceptation des rapports d'évaluation et ce qui arrive en cas de non acceptation.

Aux côtés de la Commission européenne, le Helpdesk Evaluation joue un rôle important pour combler ce manque d'information, avant tout grâce à ses outils de communication. En ce qui concerne le Helpdesk, cela comprend - mais pas seulement - le site internet public (et sa foire aux questions), la newsletter et les missions du Helpdesk auprès des Etats membres.

#### Pour de plus amples informations

- o Lisez l'[analyse SWOT](#) et l'[évaluation des besoins](#)

## Le Programme de travail 2009 du Réseau d'évaluation

### Rendre les objectifs opérationnels

Les Programmes de travail annuels (PTA) concrétisent les trois objectifs spécifiques du Réseau d'évaluation, à savoir:

- Accroître les compétences en évaluation des programmes de développement rural.
- Accroître les compétences en gestion du processus d'évaluation.
- Partager les bonnes pratiques d'évaluation des programmes de développement rural.

Un élément de contenu important développé en 2009 concernera les activités des **groupes de travail thématiques (GTT)** mis en place au cas par cas pour répondre aux besoins identifiés au cours des activités plus générales du Réseau. Les GTT compteront idéalement jusqu'à quinze membres représentant Commission européenne, équipe du Helpdesk, autorités de gestion, praticiens de l'évaluation, enseignants et instituts d'études politiques, chercheurs et autres experts.

Le travail des GTT en 2009 valorisera les activités de 2008 sur les méthodes d'identification des impacts dans le contexte des "multiples facteurs intervenant", y compris les indicateurs d'impact socio-économique (ex: indicateurs CCSE 1, 2 et 3) et les indicateurs d'impact environnemental (ex: indicateurs CCSE 4, 5, 6 et 7). Les GTT identifieront les domaines posant problème, capitaliseront les pratiques en cours ou prévues dans l'UE27, identifieront les bonnes pratiques des Etats membres et formuleront des suggestions pour améliorer les méthodologies, outils, systèmes et approches de l'évaluation.

Deux thèmes supplémentaires seront traités au sein d'un même groupe de travail:

- La mise au point de la logique d'intervention et de l'instrument de mesure approprié pour l'**impact de l'AXE LEADER**.
- L'identification de méthodes fiables pour mesurer la qualité de vie.

### Les "Pool thématiques"

Les autres sujets, inclus dans un "**Pool thématique**" pour de prochains travaux de contenu (pouvant débuter en 2009), sont les suivants:

- Rationalisation de la façon de mesurer l'indicateur de résultat sur la valeur **ajoutée brute** dans les exploitations/entreprises soutenues.
- Utilisation des **systèmes d'information géographique (SIG)** pour le suivi et l'évaluation des effets des programmes de recherche et développement (expériences des Etats membres).

- **Méthodes fiables pour favoriser les ajustements de programme** suite à l'évaluation continue.

L'appui à la préparation de l'**évaluation à mi-parcours (EMP)** des programmes de développement rural des Etats membres se basera sur l'enquête déjà effectuée par le Helpdesk sur les systèmes d'évaluation, l'analyse SWOT des systèmes d'évaluation et l'inventaire des besoins des Etats membres. Les prochaines étapes consisteront notamment à effectuer et interpréter une enquête sur l'état de préparation de l'EMP dans les Etats membres. Des recommandations à propos de la préparation et de la mise en œuvre des EMP seront proposées aux structures de gestion des programmes, aux évaluateurs et à la Commission européenne.

### Bonnes pratiques

Les thèmes proposés pour la collecte de **bonnes pratiques** en matière de méthodes et de processus d'évaluation sont les suivants: gestion des relations entre les autorités de gestion, les évaluateurs et autres intervenants; modèles organisationnels des autorités de gestion; organisation des procédures d'évaluation; aspects méthodologique touchant l'estimation des impacts et le mode de mesure des indicateurs.

Afin d'harmoniser la terminologie utilisée de façon à améliorer la comparabilité des résultats des évaluations et des activités, le Helpdesk continuera d'inventorier les glossaires existants aux niveaux européen et national. La "**foire aux questions' (FAQ)** du site internet diffusera les questions fréquemment posées par les Etats membres et les réponses spécifiques, validées par la Commission.

La **formation d'agents de la Commission européenne** sera dispensée par le Helpdesk dès le début de 2009 afin d'augmenter les compétences en gestion des procédures d'évaluation, notamment pour l'examen des rapports d'évaluation annuels. Quant à l'appui à l'**acquisition de compétences dans les Etats membres**, il comprendra la préparation de matériel didactique et des présentations durant les missions dans les Etats membres.

### Pour de plus amples informations

- o Consultez le [Programme de travail 2009](#).



## Synthèse des évaluations ex ante des programmes de développement rural 2007-2013

*Guido Castellano, DG de l'Agriculture et du développement rural:  
Évaluation des mesures applicables au secteur agricole, études*

Une analyse des 94 rapports des évaluations ex ante réalisées au niveau des programmes pour tous les programmes de développement rural cofinancés par le FEADER dans les 27 Etats membres avait été commandée par la DG Agriculture et Développement Rural et effectuée au cours de l'année 2008. En plus des rapports d'évaluation ex ante, les présentations des programmes de développement rural, les 27 Plans stratégiques nationaux et les Evaluations environnementales stratégiques (EES) annexés à chaque évaluation ex ante ont été entièrement examinés. Le rapport final de cette synthèse est à présent disponible en ligne [http://ec.europa.eu/agriculture/eval/reports/rurdev/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/eval/reports/rurdev/index_en.htm)

Cette synthèse fournit un état des lieux complet des programmes de développement rural 2007-2013, ainsi que des informations intéressantes sur la façon dont les évaluations ex ante ont été effectuées dans les différents Etats membres dans le contexte plus large de l'élaboration des programmes. Les auteurs de la synthèse analysent en détail chacune des étapes ayant conduit à la finalisation des programmes: identification des besoins des zones d'intervention, formulation des stratégies de développement rural, y compris la fixation des objectifs politiques et le choix des mesures les plus appropriées pour la mise en œuvre de ces stratégies. La présentation des dispositifs mis en place par les Etats membres pour le suivi et l'évaluation des programmes, ainsi que les premières réflexions sur le nouveau concept d'évaluation "en continu", complètent le rapport.

### Nouvelle approche stratégique

L'examen approfondi des différents documents de programmation a également permis de tirer des conclusions utiles sur la façon dont la nouvelle approche stratégique du développement rural a été interprétée et appliquée par les Etats membres. Cette nouvelle approche a en effet introduit des changements significatifs par rapport aux périodes de programmation précédentes. Tout d'abord, des Plans stratégiques nationaux préliminaires, tenant compte des priorités politiques de l'UE (en particulier les stratégies de Lisbonne et de Göteborg pour la croissance, l'emploi et le développement durable), et des priorités nationales et régionales ont dû être définies par les Etats membres. Ensuite, en se basant sur ces cadres de référence, les autorités de programmation ont dû élaborer chaque programme de développement rural en tenant compte des forces, faiblesses, opportunités et menaces pour chaque zone de programme en particulier. A la lumière de cette analyse, le choix des mesures de développement rural à inclure dans les programmes se devait de refléter les besoins spécifiques identifiés pour chacune des zones d'intervention.



De plus, des exigences plus exigeantes sont prévues en termes de quantification des résultats et impacts attendus des programmes. Des indicateurs de base doivent être utilisés pour évaluer la situation de chaque zone d'intervention au début de la période de programmation, servant ainsi de socle pour la fixation des objectifs ex ante. Des cibles plus précises doivent ensuite être déterminées en utilisant une série d'indicateurs d'output, de résultat et d'impact communs mais aussi, le cas échéant, spécifiques au programme. On s'attend par ailleurs à ce que l'accompagnement des évaluateurs ex ante tout au long de la préparation de programmation joue un rôle essentiel pour améliorer la qualité et la fiabilité des programmes de développement rural.

Les résultats de la synthèse montrent que les Etats membres ont consacré des efforts considérables à élaborer leur stratégie, notamment en se basant sur des méthodes d'analyse SWOT, et sur la mise en place et l'utilisation des indicateurs de base du CCSE<sup>1</sup>. Cette démarche a encouragé les programmeurs à penser "hors des sentiers battus" et à considérer leurs zones d'intervention d'un point de vue plus large et plus profond qu'au cours des périodes de programmation précédentes. Les résultats des analyses SWOT ont montré que les autorités de programmation avaient une bonne perception des problèmes propres à chaque zone d'intervention. Ces problèmes ont été identifiés en fonction d'une variété d'enjeux de nature sociale (vieillesse, faible densité de population, mauvaise qualité des infrastructures et des services...), économique (exploitations agricoles peu modernes et de petite taille, qualité médiocre des produits alimentaires locaux...) et environnementale (la perte de

<sup>1</sup> L'article 2 du Règlement du Conseil (CE) n° 1698/2005 définit le «Cadre Commun de Suivi et d'Évaluation» comme étant «une approche générale élaborée par la Commission et les États membres qui définit un nombre limité d'indicateurs communs relatifs à la situation de départ ainsi qu'à l'exécution financière, à la réalisation, aux résultats et à l'impact des programmes.»

la biodiversité, conditions climatiques, absence ou mauvais accès/qualité de l'eau...).

Les objectifs politiques définis au niveau des programmes ont été jugés conformes aux dispositions du Règlement du Conseil (CE) n° 1698/2005, et globalement cohérents par rapport aux Plans stratégiques nationaux et aux problèmes et besoins identifiés. Les évaluateurs ayant participé à la synthèse ont toutefois noté que les autorités de programmation auraient pu davantage ajuster les objectifs généraux du Règlement du Conseil au contexte national ou régional des différentes zones d'intervention. Le rapport fournit des exemples de bonnes pratiques à cet égard.

### Equilibre des mesures

Les mesures des axes 1 ("modernisation des fermes", "valeur ajoutée des produits agricoles et sylvicoles" et "infrastructures pour le développement de l'agriculture et de la sylviculture" surtout) et 2 ("paiements agro-environnementaux") mobilisent 78% des financements FEADER au niveau européen. Les fonds FEADER se répartissent de façon homogène entre les différentes mesures de l'axe 3, tandis que les mesures "qualité de vie et diversification" sont les mieux dotées en ce qui concerne l'axe 4. Les mesures incluses dans les programmes sont généralement considérées par les évaluateurs ex ante comme appropriées par rapport aux objectifs poursuivis, même si dans certains cas on constate une concentration des ressources vers l'agriculture et/ou l'environnement, ce qui reflète clairement une certaine orientation stratégique des programmes. Cependant, selon les évaluateurs de la synthèse, la forte concentration de ressources budgétaires observée sur un nombre relativement limité de mesures ne se justifie pas toujours au regard de la variété des besoins identifiés et des objectifs à atteindre. Par ailleurs, ils ont constaté que des engagements en cours datant des années antérieures (retraite anticipée et dispositifs agro-environnementaux, par exemple) ont joué un rôle très important dans le choix des mesures. De même, dans certains cas, le choix des mesures a été influencé par des décisions politiques.

Des problèmes importants ont été rencontrés pour la quantification des impacts attendus, notamment en ce qui concerne l'application des sept indicateurs d'impact communs. Cette quantification incomplète des indicateurs a empêché leur compilation au niveau européen, et par conséquent l'estimation des impacts attendus s'est effectuée de façon qualitative. Dans ce contexte, les impacts attendus des programmes de développement rural sont considérés comme positifs d'un point de vue environnemental, social et (dans une moindre mesure) économique. Les effets combinés des mesures de développement rural (par exemple sur la biodiversité ou sur le capital social des zones rurales) sont fréquemment cités dans les évaluations ex ante.

### Suivi et évaluation

Les exigences de l'Union européenne en matière de suivi et d'évaluation ont été prises en compte dans l'élaboration des pro-

grammes. Toutefois, les modalités opérationnelles pour assurer le suivi ainsi que la collecte des données n'ont été décrites que de façon sommaire, tant dans la présentation des programmes que dans les évaluations ex ante. Le rapport de synthèse fournit des exemples d'approches innovantes (ex: valoriser les synergies avec les canaux d'information régionaux existants ou combiner les procédures de suivi liées aux différents fonds).

Le concept d'"évaluation continue" est généralement apprécié par les différents acteurs impliqués dans l'évaluation des programmes de développement rural. Cependant, les évaluateurs de la synthèse soulignent que les autorités de gestion ont encore trop tendance à considérer l'évaluation comme une simple "histoire d'indicateurs" plutôt que comme un outil servant à améliorer la gestion et la qualité des programmes. Le Réseau européen d'évaluation du développement rural est bien considéré par les Etats membres. Les principales attentes exprimées par rapport à ce Réseau correspondent justement aux activités qu'il a prévu d'organiser: collecte et diffusion des bonnes pratiques, appui méthodologique, études thématiques, etc. L'appui méthodologique est surtout souhaité en matière d'indicateurs quantitatifs (notamment pour les axes 2 et 3) et pour ce qui a trait au traitement des questions d'évaluation transversales.

### Défis à venir

Plus généralement, les résultats de la synthèse des évaluations ex ante montrent que la mise en œuvre de la nouvelle approche stratégique du développement rural a représenté un défi pour les Etats membres. Les nouveaux éléments introduits pour la période de programmation actuelle, tout comme l'approche plus rigoureuse pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation, se sont avérés difficiles à appliquer. La transition douce vers une politique de développement rural "par objectifs" est en cours, mais sa concrétisation complète requiert des efforts supplémentaires de la part de la Commission et des Etats membres, ainsi que des activités de formation destinées à la communauté d'évaluation au sens large. A cet égard, la synthèse des évaluations ex ante constitue un outil très utile pour alimenter la démarche: une lecture attentive du rapport peut permettre aux Etats membres d'identifier les éléments de leurs programmes qui ont le plus besoin d'être revus. Les exemples de bonnes pratiques et les recommandations contenus dans le rapport constituent une bonne référence pour réfléchir sur le processus de programmation et identifier des pistes de changement. Les possibilités d'amélioration du Cadre communautaire telles qu'identifiées par les évaluateurs de la synthèse seront attentivement examinées par la Commission avec en ligne de mire, éventuellement, de nouvelles activités pour le Réseau européen d'évaluation.

### Pour de plus amples informations

- o Consultez la [synthèse des évaluations ex ante 2007-2013](#)

## L'évaluation continue en action: le Réseau italien d'évaluation du développement rural (NEN)

Patrizia Fagiani  
Réseau rural national – INEA



La politique de développement rural de l'Italie pour la période de programmation 2007-2013 est mise en œuvre à travers un ensemble intégré d'instruments comprenant le Plan stratégique national pour le développement rural (PSN), 21 Programmes de développement rural (PDR) régionaux ou provinciaux, ainsi qu'un Réseau rural national. Plus de 16 milliards d'euros en fonds européens et nationaux sont alloués à ce dispositif.

Le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la sylviculture (Mipaaf) chapeaute le Réseau rural national, lequel intègre les activités du Réseau italien d'évaluation du développement rural (NEN).

Le programme de travail du NEN, qui a débuté tôt, vise à développer une stratégie globale qui privilégie des tâches telles que: renforcer les compétences en évaluation des Autorités de gestion des PDR; prendre en charge le suivi stratégique du PSN; mettre en place un cadre d'appui organisationnel et méthodologique pour les intervenants du NEN, notamment en encourageant le débat sur les méthodes d'évaluation, les résultats et leur utilisation; coopérer avec le Réseau européen d'évaluation du développement rural; veiller à ce que l'action du "Système national d'évaluation de la politique régionale unitaire" complète et soit cohérente avec le dispositif d'évaluation du FEADER.

La stratégie du NEN reflète les exigences des Règlements européens du développement rural et l'orientation officielle

du Cadre commun de suivi et d'évaluation (CCSE). Les principes suivants influencent particulièrement l'action du NEN:

- L'évaluation continue, au cœur de la stratégie du NEN, est considérée comme une démarche pouvant sensiblement améliorer la qualité de la programmation et de la mise en œuvre;
- La qualité d'organisation, de réalisation et de résultats est privilégiée tout au long de l'évaluation;
- L'appropriation de la démarche d'évaluation est gage de qualité et d'indépendance;
- Les différences d'approche régionales créent de la diversité, source d'innovation et de bonnes pratiques.

Les premières actions du NEN ont surtout consisté à aider la mise en place des systèmes d'évaluation régionaux de haute qualité et bien organisés. Cette tâche a nécessité d'examiner avec soin les principes, concepts et solutions opérationnelles appropriés pour faciliter l'adoption par les Autorités de gestion d'une démarche de qualité durant la mise en place et le pilotage de tout le processus d'évaluation continue.

Ces orientations fournies aux Autorités de gestion se sont matérialisées dans un guide préparé en collaboration avec les régions. Bien que l'application de ces principes par les Autorités de gestion ne soit pas obligatoires, le NEN s'est efforcé de passer le message qu'un dispositif d'évaluation fonctionne plus efficacement s'il prend en compte les spécificités régionales.

### L'organisation de l'évaluation continue

Les principaux éléments requis pour organiser l'évaluation continue au niveau régional, tels que proposé par le NEN, sont les suivants:

- Disposer d'une organisation interne adéquate au sein de l'Autorité de gestion (*unité de suivi et d'évaluation*);
- Mettre sur pied un **groupe de pilotage (GP) des activités d'évaluation**;
- Entretenir un dialogue continu entre l'administration et l'évaluateur, assurer une gestion technique de l'évaluation efficiente tout en préservant l'autonomie de l'évaluateur;
- Aider l'Autorité de gestion à rédiger un projet de **Plan d'évaluation continue du PDR**. Cette démarche devrait faire appel au conseil technique du GP et être conçue dans le cadre de la stratégie régionale d'évaluation.

Le guide du NEN conseille de mettre en place une **unité de suivi et d'évaluation** au sein de l'Autorité de gestion. Cette unité spécialisée devrait avoir notamment pour mission de superviser et de faciliter les relations entre les évaluateurs externes et le personnel interne à l'Autorité de gestion (administration, accès aux données, etc.). De plus, elle devrait coordonner le **groupe de pilotage** (GP) mentionné plus haut. Cette dernière tâche requiert une approche rigoureuse afin d'atteindre le juste équilibre entre le fait de fournir un appui au GP dans son rôle de veiller à ce que les actions d'évaluation respectent toutes les modalités techniques fixées par l'Autorité de gestion; et le fait de préserver les évaluateurs de toute pression qui pourrait mettre en péril ou menacer leur autonomie.

Les documents de la Commission européenne insistent sur l'importance du rôle joué par le GP pour le maintien de la qualité des procédures d'évaluation et le guide du NEN destiné aux Autorités de gestion préconise que les membres de chaque GP soient choisis en fonction de l'orientation propre à ce GP, afin de maximiser les synergies opérationnelles et assurer une démarche de qualité. A cet égard, il convient de faire une distinction entre les groupes de pilotage davantage orientés vers la gestion technique de l'évaluation et ceux qui ont plutôt une fonction de consultation.

Lorsque les GP se concentrent sur la gestion technique de l'évaluation, le rôle de leurs membres est d'assister les évaluateurs en termes de compétences méthodologiques, tout en contrôlant le bon déroulement du processus d'évaluation. Ce type de GP devrait alors compter un certain nombre d'experts méthodologiques compétents aux côtés d'autres intervenants dont la participation serait plus limitée.

Lorsque la principale fonction du groupe de pilotage est liée à la consultation, le NEN encourage les Autorités de gestion à veiller à ce que les membres du GP soit représentatifs de toutes les parties concernées par l'élaboration, la mise en œuvre et le déploiement des effets du PDR. La composition de ce type de GP, conçu pour répondre à une mission de développement rural au sens large, devrait inclure des membres émanant d'autres Autorités de gestion ou gérant d'autres Fonds.

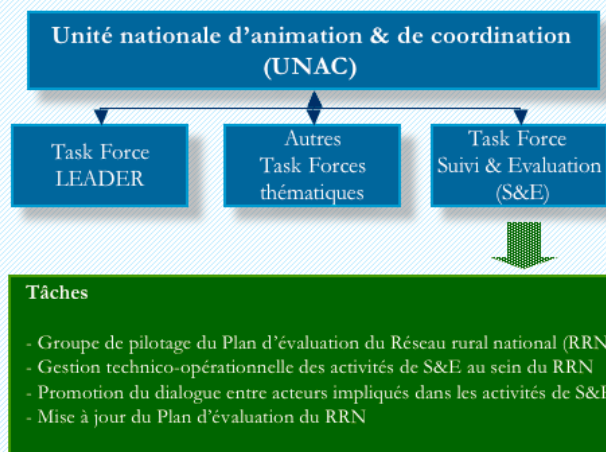
Le choix entre les deux alternatives dépend à la fois de la stratégie générale de l'Autorité de gestion et de facteurs spécifiques au contexte territorial.

L'**unité de suivi et d'évaluation** et le **groupe de pilotage** ont un rôle différent mais complémentaire. Une collaboration fructueuse entre les deux structures peut sensiblement hausser la qualité des évaluations.

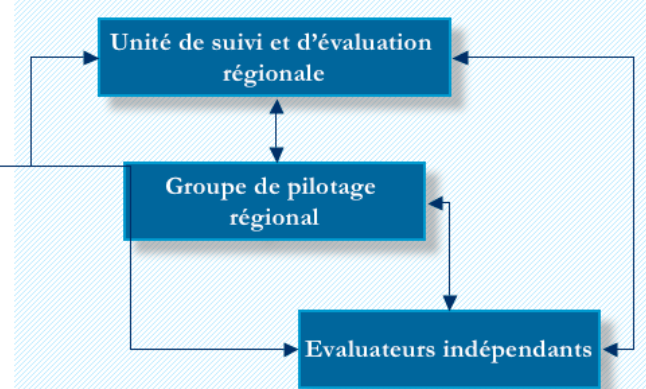
Le **Plan d'évaluation continue du PDR** est un aspect essentiel du dispositif prôné par le NEN et une préparation soignée et précoce de ce Plan peut avoir un effet significatif sur la qualité générale de l'évaluation. Les Autorités de gestion peuvent commanditer et superviser des services d'évaluation de haute qualité. Le Plan d'évaluation continue du PDR lui-même devrait être rédigé par l'Autorité de gestion, avec le support technique du groupe de pilotage. Ce Plan devrait

*1 Y compris plusieurs éléments opérationnels tels que sources et méthodes, résultats de l'évaluation, caractéristiques souhaitables pour l'équipe d'évaluation, calendrier, etc. Ces éléments seront davantage détaillés dans le cahier des charges de l'appel d'offres public pour la sélection de l'évaluateur.*

### Le Réseau italien d'évaluation du développement rural (NEN)



Niveau central



Niveau régional

fixer un seuil minimum de qualité pour la démarche d'évaluation. De cette façon, le Plan oblige l'Autorité de gestion à rechercher une analyse et une expertise indépendantes sur les effets des politiques rurales dans son contexte régional particulier, en plus de répondre aux exigences de l'évaluation du CCSE. Concevoir un tel Plan force l'Autorité de gestion à élaborer sa propre procédure d'évaluation, spécifique et définie de manière indépendante – complémentaire de celle articulée dans le CCSE – après une analyse approfondie de ce qu'elle désire et de ce qu'elle doit savoir sur les effets des politiques rurales sur son propre territoire.

De plus, le Plan identifie les thèmes stratégiques que doit couvrir l'évaluation. Il détermine aussi les objectifs et modalités pour la diffusion des résultats de l'évaluation. Cette diffusion étant très importante pour s'approprier la démarche d'évaluation, les évaluateurs devraient explicitement être appelés à y contribuer.

### Perspectives

Dans la droite ligne du concept d'évaluation continue, l'approche italienne en matière d'évaluation des politiques rurales est "continue" en elle-même: on est en effet profondément conscient que les leçons tirées de la mise en œuvre vont alimenter et modeler l'approche du NEN, permettant ainsi au réseau d'affiner et d'enrichir ses activités.

Les demandes émanant des régions, l'évolution des pratiques d'évaluation nationales et internationales, les interactions avec le Réseau européen d'évaluation du développement rural et le Système national d'évaluation de la politique régionale unitaire seront les moteurs du développement et des activités du NEN au cours de la période de programmation 2007-2013. Ces activités comprendront: des travaux méthodologiques dans certains domaines spécifiques, de la formation, de la méta-évaluation, de la mise en réseau et de l'échange de bonnes pratiques tant au niveau national qu'au niveau international.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le dispositif d'évaluation continue en Italie et sur le NEN, contactez Patrizia Fagiani: [fagiani@inea.it](mailto:fagiani@inea.it) ou Alessandro Monteleone: [monteleone@inea.it](mailto:monteleone@inea.it)



Le document *Organisation of Ongoing Evaluation* publié en août 2008, est disponible sur le site web du Réseau rural national <http://www.rete-rurale.it/flex/cm/pages/ServeBLOB.php/L/IT/IDPagina/337>

### Système national d'évaluation de la Politique régionale unitaire

La coordination et la complémentarité entre les fonds européens et nationaux (précisées dans les Règlements du Conseil 1698/2005 et 1083/2006) exigent également une coordination au niveau des activités d'évaluation. Pour appuyer ceci, Le cadre stratégique national italien (CSN) a mis en place le système national d'évaluation de la politique régionale unitaire. Les autorités de gestion impliquées dans cette politique régionale unitaire ont l'obligation de mettre en œuvre un Plan unitaire des évaluations qui décrit l'approche intégrée choisie pour l'évaluation des interventions des politiques régionales, quelle que soit la source de financement. En toute logique, le plan d'évaluation en continu du PDR suit et complète ce Plan.

## En bref

### Première réunion du Comité d'experts Evaluation

La première réunion du **Comité d'experts chargé de l'évaluation des programmes de développement rural** (plus communément appelé "Comité d'experts Evaluation") s'est tenue à la DG AGRI le 15 décembre 2008. Pour rappel, deux représentants des autorités nationales compétentes participent aux réunions du Comité, aux côtés de la Commission et du Helpdesk. Le Comité va suivre et conseiller le Réseau d'Evaluation dans ses travaux.

L'un des premiers points à l'ordre du jour fut la présentation par la Commission de la mise en place du Réseau européen de développement rural (REDR) (lire l'article page 15). Lancé à Chypre en octobre 2008, le REDR a pour mission de mettre en réseau les administrations, organisations et réseaux nationaux actifs en développement rural dans le cadre de la politique rurale 2007-2013.

Le Helpdesk du Réseau d'évaluation avait quant à lui préparé quatre présentations pour le Comité. L'intervention intitulée "**Appliquer l'indicateur d'impact CCSE pour la haute valeur naturelle (HNV)**" a détaillé les révisions dont a fait l'objet le document d'orientation concernant cette importante priorité pour le développement rural qui vise à protéger et développer les systèmes agricoles et sylvicoles à HVN (lire l'article

page 1) Les résultats de l'**Analyse SWOT du système d'évaluation et l'Evaluation des besoins dans les Etats membres** qui lui est associée (lire l'article page 6) ont également été présentées de même que les caractéristiques du Programme de travail 2009 du Réseau d'évaluation (lire l'article page 8).

Une des trois présentations de clôture était intitulée "**Premiers résultats de la synthèse des évaluations ex ante des programmes de développement rural 2007-2013**" (lire l'article page 9). Cette étude visait à améliorer le suivi et l'évaluation des programmes de développement rural et d'estimer jusqu'à quel point les besoins des zones rurales dans les Etats membres sont rencontrés par les mesures.

La Commission a fourni ses **Conclusions tirées de la conférence de Chypre quant à la mise en réseau et à la gouvernance**. Enfin, afin d'échanger expériences et bonnes pratiques d'évaluation, un Etat membre – l'Italie – a présenté son système d'évaluation continue et son réseau national d'évaluation (lire l'article page 11)

La Commission a répondu à un certain nombre de questions portant sur différents sujets. La prochaine réunion du comité d'experts Evaluation aura lieu le 23 juin 2009.

## En bref

### Le Réseau européen de développement rural



Avec vingt-sept Etats membres et quatre axes politiques intégrés concernés, l'action européenne en faveur du développement rural couvre un vaste champ qui offre de plus en plus d'occasions à de plus en plus de gens de partager leur expérience. La Commission européenne en est bien consciente et a mis en place un "Réseau européen de développement rural" (REDR) prévu par le Règlement du Conseil 1698/2005 (Article 67) et doté d'une mission large, articulée autour de l'échange de bonnes pratiques et d'expertise entre praticiens du développement rural de l'UE. Le REDR a été lancé en octobre 2008 à l'occasion de la conférence "[Les zones rurales européennes en action: Faire face aux défis de demain](#)".

La gestion du REDR est similaire à celle du Réseau d'Evaluation. Un contractant externe choisi par la Commission européenne est chargé des affaires courantes dans le cadre d'un "Contact Point". Un Comité de coordination et un sous-comité LEADER où siègent Autorités nationales, Réseaux ruraux nationaux et organisations européennes actives en développement rural ou représentant les groupes d'action locale (GAL) conseillent la Commission quant aux activités du REDR. A cet égard, les activités du Réseau d'évaluation et celles du REDR sont coordonnées de façon à optimiser les synergies et les échanges d'information.

#### Le programme de travail du REDR

Le programme de travail du REDR est conçu pour fournir une assistance aux Autorités de gestion des Programmes de développement rural des Etats membres, aux réseaux ruraux nationaux, aux groupes d'action locale et aux autres intervenants du développement rural à l'échelle européenne.

Le Contact Point est en train de mettre en place un éventail de services, notamment:

- Organiser des groupes de travail spécifiques pour examiner les enjeux ruraux pertinents et identifier les solutions appropriées en termes de développement. Il s'agit notamment d'examiner les relations entre l'agriculture et l'économie rurale dans son ensemble, la production de biens publics à partir des actions de développement rural et la manière dont les politiques rurales peuvent prendre en compte les spécificités territoriales;
- Collecter et diffuser les bonnes pratiques en matière de développement rural européen;
- Coordonner les échanges entre les réseaux ruraux nationaux;
- Faciliter la coopération transnationale entre les GAL;
- Analyser sous différents aspects la performance des mesures du FEADER.

Les échanges d'information et de savoir-faire étant au cœur du dispositif, le Contact Point a recours à une variété d'outils de communication pour mener à bien sa mission. Des publications régulières illustrant l'action du FEADER sont produites sous format électronique et imprimé, un programme d'ateliers, de séminaires et de conférences a débuté, et une plateforme de services internet sera lancée prochainement sur le site du REDR (<http://enrd.ec.europa.eu>).

Le premier numéro de "Rural News", la newsletter du REDR, a été publié. Elle est disponible en six langues (anglais, français, allemand, espagnol, italien et polonais). Pour s'abonner, envoyer un courriel à [newsletter@enrd.eu](mailto:newsletter@enrd.eu)

## En bref

### Le service Questions/Réponses du Réseau d'évaluation



Afin d'augmenter les compétences et de rendre opérationnel la Cadre commun de suivi et d'évaluation pour la période de programmation actuelle, le Helpdesk Evaluation est prêt à répondre à toute question relative à l'évaluation des programmes et mesures de développement rural dans l'UE. Un service questions/réponses (Q/R) est disponible pour tous les évaluateurs, directeurs de programme, décideurs politiques, enseignants et chercheurs en développement rural.

Ce service Q/R fonctionnera de la façon suivante: les demandes peuvent être directement envoyées à une boîte de messagerie électronique qui est relevée quotidiennement; les réponses aux demandes d'information seront préparées par le Helpdesk Evaluation puis validées par la Commission européenne avant d'être transmises au demandeur; une sélection des questions les plus fréquemment posées ("foire aux questions" - FAQ) sera ensuite publiée sur le site web du Réseau européen d'évaluation du développement rural pour une large diffusion.

Depuis l'ouverture du Helpdesk Evaluation en avril 2008, un certain nombre de questions ont été reçues en provenance d'autorités de gestion des programmes de développement rural, d'évaluateurs, de chercheurs et d'enseignants. En gros, ces questions portent sur les sujets suivants:

- le concept de l'évaluation continue,
- les dispositifs d'évaluation continue,
- les méthodologies de l'évaluation,
- la collecte de données,
- le programme de travail du Réseau d'évaluation.

Etant donné que les Etats membres sont en train de préparer l'évaluation à mi-parcours (EMP) de leurs programmes de développement rural prévue pour 2010, une foire aux questions spécifiquement consacrée aux aspects opérationnels de cet exercice sera disponible cette année.

De plus amples informations sur le lancement de l'outil Q/R en ligne seront publiées dans les prochains numéros de la newsletter.

Nous vous encourageons à nous envoyer vos questions par courriel à l'adresse: [info@ruralevaluation.eu](mailto:info@ruralevaluation.eu)

### Exemples de Projets de Recherche

#### RuDI – Evaluer les effets des politiques de développement rural (y compris LEADER)



RuDI est un projet de recherche financé par l'Union européenne sous le 7ème Programme-cadre de recherche et développement 'European Knowledge Based Bio-Economy'. RuDI vise à améliorer la compréhension des processus et structures qui sous-tendent l'élaboration, la mise en œuvre, les effets et les impacts des politiques de développement rural européennes. Le projet est en train d'examiner la façon dont ont été conçus les priorités, l'élaboration, le ciblage et les modalités de réalisation de la période de programmation 2007-2013. Il s'agit d'estimer au mieux l'impact des politiques de développement rural à tous les niveaux et compte tenu de la diversité de l'Europe rurale.

RuDI a débuté en février 2008 et doit s'achever en juillet 2010. La conférence de clôture aura lieu à Bruxelles en juin 2010. Des informations plus détaillées et les publications liées à RuDI sont disponibles sur le site <http://www.rudi-europe.net>

#### Advanced-EVAL – Des outils pour l'évaluation ex-ante et ex-post des programmes de développement rural



ADVANCED-EVAL est un projet de recherche financé par l'Union européenne sous le 6ème Programme-cadre pour la recherche et le développement technologique. En élaborant des approches interdisciplinaires pour modéliser le développement rural, les instituts de recherche impliqués dans ADVANCED-EVAL expérimentent l'applicabilité de méthodes quantitatives innovantes visant à améliorer les techniques d'évaluation utilisées pour les programmes de développement rural. Coordonné par l'Institut d'économie agricole de l'Université de Kiel (Allemagne), ADVANCED-EVAL regroupe des experts réputés en développement rural, politiques agricoles, réseau sociaux et gouvernance locale. Le projet, qui a débuté ses activités en mars 2006, se terminera en février 2009. Ses résultats seront diffusés au cours de différents ateliers internationaux en 2009.

Pour en savoir plus: <http://www.advanced-eval.eu>



## Agenda

La liste des événements du Réseau repris dans ce numéro de la newsletter font principalement référence à des groupes de travail thématique. Gardez un œil sur la page [news & événements](#) de notre [site internet](#) pour un agenda à jour des activités du Réseau.

<b>Avril 2009</b>	Premier Atelier du Groupe de travail thématique: "Assessing the impacts of the Rural Development Programmes in the context of multiple intervening factors" (date à confirmer)
<b>23 Juin 2009</b>	Réunion du Comité d'experts chargé de l'évaluation des Programmes de développement rural
<b>Juillet 2009</b>	Deuxième Atelier du Groupe de travail thématique: "Assessing the impacts of the Rural Development Programmes in the context of multiple intervening factors" (date à confirmer)

## Autres événements

A votre agenda pour vérifier votre disponibilité à participer à ces prochains événements en rapport avec l'évaluation:

<b>26-27 mars et 26-27 novembre 2009</b>	<p><b><i>Evaluation and Monitoring of EU Structural Funds (Maastricht, Pays-Bas)</i></b></p> <p>Organisés par l'EIPA (Institut européen d'administration publique), ces séminaires sont destinés aux praticiens qui souhaitent avoir une vision claire des exigences de la politique régionale et de cohésion de l'UE en matière d'évaluation et de suivi. Ils couvriront tout le cycle de l'évaluation, les principaux défis de l'évaluation ex ante, en continu et ex post des programmes, les bonnes pratiques d'évaluation (avec études de cas), la mise au point d'indicateurs et la quantification des programmes, ainsi que les systèmes de suivi.</p> <p>Pour en savoir plus, aller sur le <a href="#">EIPA's website</a> (cliquez sur <i>Training and Research</i>).</p>
<b>April 23 2009</b>	<p><b><i>Réunion internationale du Groupe d'experts du projet RuDI: "Assessing the impacts of rural development policies" (Rome, Italie)</i></b></p> <p>Au cours de l'an passé et dans chacun de 27 Etats membres de l'UE, le projet RuDI (voir l'article page 15) a réalisé des études portant sur différents aspects de la politique de développement rural. Les rapports de synthèse sur les priorités politiques, la programmation, la mise en œuvre et l'analyse des coûts seront disponibles prochainement. Les principaux résultats de ces études seront présentés durant cette réunion du Groupe d'experts.</p> <p>Pour en savoir plus sur le projet, visiter le <a href="#">RuDI website</a>.</p>
<b>June 4-5 2009</b>	<p><b><i>Regions, countryside, environment 2009 ( Nitra, Slovaquie)</i></b></p> <p>Organisée par la Faculté des Etudes européennes et du Développement régional de l'Université d'Agriculture de Slovaquie, cette conférence scientifique internationale sera l'occasion d'échanger connaissances et expériences en matière de méthodologies de recherche pour la qualité de vie des zones rurales et des solutions pratiques en Slovaquie et dans les territoires ruraux d'autres pays.</p> <p>Pour en savoir plus, consultez le site web de l'<a href="#">Université d'Agriculture de Slovaquie</a>.</p>

**Equipe éditoriale:** Maylis Campbell, Michael Hegarty. Evaluation Helpdesk, 260 Chaussée St Pierre, B-1040 Bruxelles.

E-mail: [info@ruralevaluation.eu](mailto:info@ruralevaluation.eu)

Site web: [http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/eval/network/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/eval/network/index_en.htm)

**Design:** Anita Cortés.

**Traductions:** King's translation, Jean-Luc Janot, Valérie Dumont.

**Collaborateurs:** Guy Beaufoy, Guido Castellano, Armin Benzler, Patrizia Fagiani, Irina Ramniceanu, Tim Hudson.

Le contenu de cette publication ne reflète pas nécessairement l'opinion de la Commission européenne.